



# Procès Lombard, une première semaine qui confirme le déni de la direction

13 mai 2019

Procès de France Télécom Orange

## Une première semaine qui confirme le déni de la direction !

Le procès de France Télécom et de ses cadres dirigeants est un moment historique où l'on voit des dirigeants maquiller la réalité d'un plan qui fera systématiquement virer 22 000 salarié-es de l'entreprise avec des méthodes brutales, tout en proclamant la joie de ces salarié-es à oeuvrer au redressement de l'entreprise.

### Mars attaque!

Dans « Mars attaque ! », le film de Tim Burton, les aliens déchirent le feu sur la terre en massacrant allégrement les populations tout en lançant un message de paix aux terriens.

Didier Lombard a déclaré à l'audience qu'il pensait que le mois de juin 2009 devait être le moment d'une réjouissance des salarié-es car le plan NEXT avait été une réussite.

Cela prêterait à rire. Mais même si les suicides constatés dans ce début d'année 2009 ne doivent rester que les indicateurs d'une situation plus générale, leur énumération montre qu'il est inconcevable que le personnel s'apprêtait à faire la fête et que cette fête leur aurait été volée par la crise médiatique de l'été 2009 et l'exagération des suicides ?

L'Observatoire du stress et des mobilités forcées à France Télécom a commencé un recensement des suicides depuis janvier 2008. Ce recensement a été communiqué aux juges dès l'audition de la Fédération SUD en juillet 2010. Il est clair qu'il ne pouvait pas être exhaustif car il se basait sur les informations remontant des syndicalistes et des salarié-es, collègues ou familles...

Notre but était de rendre public ces actes pour que des enquêtes circonstanciées soient menées par les CHSCT, pour une procédure de reconnaissance en accident de travail.



Aucun recensement partagé n'aura lieu avec l'ancienne direction, tandis que la nouvelle, de la fin 2010 à la fin 2014, enverra aux syndicats des mails d'informations. A ce titre, les chiffres de 2010-2014 sont plus « fiables » puisqu'ils cumulent les informations syndicales et celles de la direction.

Mais il n'y aura toujours pas de liste officielle partagée avec les syndicats et indiquant les suites données à chaque suicide ou tentative de suicide.

Dix ans après, cette liste reste incomplète, la direction ayant visiblement décidé d'ignorer la nécessité de produire une liste officielle qui pourrait être partagée par les organisations syndicales et les familles.

Un site internet : [proceslombard.fr](https://proceslombard.fr)  
<https://proceslombard.fr/>

**SUD**

Fédération des activités postales  
et des télécommunications  
25/27 rue des enseignes 75020 Paris  
Tél : 01 44 62 12 00 - fax : 01 44 62 12 34  
sudpt@sudpt.fr - www.sudpt.org

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Paris, le 2 mai 2019

Après une semaine de procès, les camarades de SUD ptt font le point.

Procès de France Télécom Orange

# Une première semaine qui confirme le déni de la direction !

**Le procès de France Télécom et de ses cadres dirigeants est un moment historique où l'on voit des dirigeants maquiller la réalité d'un plan qui fera système : virer 22 000 salarié-es de l'entreprise avec des méthodes brutales, tout en proclamant la joie de ces salarié-es à oeuvrer au redressement de l'entreprise.**

## Mars attaque !

Dans « *Mars attaque !* », le film de Tim Burton, les aliens déchainent le feu sur la terre en massacrant allègrement les populations tout en lançant un message de paix aux terriens.

Didier Lombard a déclaré à l'audience qu'il pensait que le mois de juin 2009 devait être le moment d'une réjouissance des salarié-es car le plan NEXt avait été une réussite.

Cela prêterait à rire. Mais même si les suicides constatés dans ce début d'année 2009 ne doivent rester que les indicateurs d'une situation plus générale, leur énumération montre qu'il est inconcevable que le personnel s'apprêtait à faire la fête et que cette fête leur aurait été volée par la crise médiatique de l'été 2009 et l'exagération des suicides ?

L'Observatoire du stress et des mobilités forcées à France Télécom a commencé un recensement des suicides depuis janvier 2008. Ce recensement a été communiqué aux juges dès l'audition de la fédération SUD en juillet 2010. Il est clair qu'il ne pouvait pas être exhaustif car il se basait sur les informations remontant des syndicalistes et des salarié-es, collègues ou familles...

Notre but était de rendre public ces actes pour que des enquêtes circonstanciées soient menées par les CHSCT, pour une procédure de reconnaissance en accident de travail.



Aucun recensement partagé n'aura lieu avec l'ancienne direction, tandis que la nouvelle, de la fin 2010 à la fin 2014, enverra aux syndicats des mails d'informations. A ce titre, les chiffres de 2010-2014 sont plus « *fiabls* » puisqu'ils cumulent les informations syndicales et celles de la direction.

Mais il n'y aura toujours pas de liste officielle partagée avec les syndicats et indiquant les suites données à chaque suicide ou tentative de suicide.

Dix ans après, cette liste reste incomplète, la direction ayant visiblement décidé d'ignorer la nécessité de produire une liste officielle qui pourrait être partagée par les organisations syndicales et les familles.

**Un site internet : [proceslombard.fr](https://proceslombard.fr)**

**<https://proceslombard.fr/>**

**Sud**

Fédération des activités postales  
et des télécommunications

25/27 rue des envièges 75020 Paris  
Tél : 01 44 62 12 00 - fax : 01 44 62 12 34  
sudptt@sudptt.fr - www.sudptt.org

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Paris, le 2 mai 2019

• Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Proces-Lombard-une-premiere-semaine-qui-confirme-le-deni-de-la-direction>